

CHAMPAGNE : les quotas de récoltes pour le champagne sont décidés

Le [COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE CHAMPAGNE](#) / **T** : 03.26.51.19.59 et le Syndicat général des vignerons ont annoncé les rendements pour les récoltes de cette année. Ils sont à peu près similaires à ceux de 2014, avec 10 000 kg de raisins par hectare qui pourront être cueillis, ces derniers étant assortis d'une réserve de 500 kg/hectare de vins pour février 2016. www.champagne.fr